

N/REF : 5/05/2025 16H16 C:264030 I:35268
V/REF : TEL
V/Email reçu le Lundi 05/05/2025 a 16H16

KT GRENOBLE

**3 PLACE JEAN ACHARD
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : FITNESS PARK
3 PLACE JEAN ACHARD
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 13 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 3 PLACE JEAN ACHARD GRENOBLE

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE CANALISATION TOILETTES / DOUCHES

Donneur d'ordre : Mr A BLASCO

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 12/05/2025 A 08H30
DEBOUCHAGE DU COLLECTEUR EAUX USEES INTERIEUR
DEPUIS LE REGARD COTÉ DE LA RESERVE
EXTRACTION DE PAPIERS
NETTOYAGE DES SIPHONS DOUCHES

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 12/05/25 a 15H21 Mr A BLASCO

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	270,66

TOTAL H.T.	270,66
T.V.A. a 20,00%	54,13
TOTAL T.T.C.En EURO	324,79

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN